



Hydro-Québec est une société d'état qui produit, transporte et distribue de l'électricité au Québec.

Titre : Ingénieur(e) de projets
Concours : AB100722A
Poste : Temporaire (12 mois)
Lieu : Montréal
Date limite : 16 août 2010

Votre rôle

Dans le cadre des projets de construction des lignes de transport d'électricité, la personne choisie devra notamment :

- Gérer les mandats avec les différentes unités impliquées, ainsi que s'assurer de la préparation des rapports et l'intégration des aspects techniques, environnementaux et relations avec le milieu.
- Coordonner et préparer les documents nécessaires pour l'obtention des permis, autorisations gouvernementales et droits de propriété ou servitudes.
- Coordonner les activités techniques et assurer la réalisation de l'ingénierie de détails.
- Participer à l'élaboration, la négociation et au suivi des contrats de services professionnels reliés à la préparation des documents d'ingénierie.
- Assurer la résolution de problèmes techniques lors de l'approvisionnement, la fabrication et la construction des lignes de transport.

Votre profil

- Bac en génie civil ou dans un autre domaine pertinent et être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec.
- Au moins trois ans d'expérience dans le domaine du génie civil et en gestion de projets.
- Capacité de diriger et d'animer des équipes de travail multidisciplinaires, ainsi que de coordonner des études spécifiques de diverses disciplines techniques et environnementales.
- Facilité d'adaptation au changement et souci pour la satisfaction du client.
- Connaissance appropriée du français parlé et écrit.

Particularités

Pour que votre candidature à ce poste soit prise en considération, il est obligatoire de poser votre candidature sur notre site Internet : www.hydroquebec.com/emplois .

Hydro-Québec applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Diplôme obtenu hors Québec : Nous exigeons l'évaluation comparative des études émise par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Vous devrez présenter le document officiel sur demande.

Nous offrons des chances d'emploi égales à tous et à toutes et proposons des conditions de travail avantageuses.